



Traité Édouyot

Michna 2 - Chapitre 7

הַעֵיד רַבִּי צְדוֹק
עַל צִיר חֲגָבִין טְמֵאִים,
שֶׁהוּא טְהוֹר;
שֶׁמִּשְׁנָה רֵאשׁוֹנָה:
חֲגָבִים טְמֵאִים שֶׁנִּכְבְּשׁוּ עִם חֲגָבִין טְהוֹרִים,
לֹא פָסְלוּ אֶת צִירָן.

Rabbi Tsadok témoigna que l'humeur [qui suinte] des sauterelles « impures » est « pure ». Bien que dans un premier enseignement il a été dit que lorsque des sauterelles impures ont été mises en conserve avec des sauterelles « pures » qu'ils (les Sages de l'époque) déclarèrent que leurs humeurs n'étaient pas impropres (à la consommation).



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions